

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 31 décembre 2018



OFI HIGH YIELD 2023

FCP Obligations et autres titres de créances
internationaux

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable :

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 31 décembre 2018

Rapport du Commissaire
aux Comptes

ORIENTATION DE GESTION

Objectif de gestion

Le Fonds OFI High Yield 2023 a pour objectif d'obtenir sur la durée de vie du Fonds soit 5 ans à échéance du 31 décembre 2023, une performance nette de frais annualisée minimum de 3% (objectif de coupon annuel) pour les parts I C/D. La stratégie du Fonds sera d'acquérir les titres sélectionnés et de les détenir jusqu'à leur maturité afin d'en percevoir les coupons distribués et leur remboursement final ou anticipé. Les titres acquis en portefeuille auront une échéance d'au plus 9 mois après le 31 décembre 2023.

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion et ne constitue pas une promesse de rendement ou de performance du Fonds.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la performance indiquée dans l'objectif de gestion du Fonds tient compte de l'estimation du risque de défaut, du coût de la couverture du change et des frais de gestion de la Société de Gestion.

Indicateur de référence

Le Fonds ayant pour objectif d'obtenir sur la durée de placement recommandée une performance nette de frais annualisée minimum de 3% (objectif de coupon annuel) pour les parts I C/D.

Il ne sera pas géré en fonction d'un indicateur de référence qui pourrait induire une mauvaise compréhension de la part de l'investisseur.

Aucun indicateur de référence n'est donc défini.

Stratégie de gestion

La stratégie d'investissement du Fonds est une stratégie de portage qui consiste à investir dans des obligations et autres titres de créance et à les détenir jusqu'à maturité (« buy and hold »). La stratégie du Fonds sera d'acquérir les titres sélectionnés et de les détenir jusqu'à leur maturité afin d'en percevoir les coupons distribués et leur remboursement final ou anticipé. Les titres acquis en portefeuille auront une échéance d'au plus 9 mois après le 31 décembre 2023. Dans l'optique d'une dissolution du Fonds au 31/12/2023, les titres ayant une maturité résiduelle d'au plus 9 mois seront cédés.

Afin de réaliser son objectif, le Fonds investit en obligations et autres titres de créance, libellés en euro ou en devises, et émis par des entreprises publiques, des Etats, des organismes supranationaux ou privées de toute origine géographique. Accessoirement (10% de l'actif net), le Fonds pourra également investir dans les mêmes conditions en obligations convertibles.

Le gérant investira progressivement de manière active et discrétionnaire sur tout type de titres : titres spéculatifs (dits à haut rendement ou High Yield), Investment Grade, ou non notés, afin de saisir toutes les opportunités de marché. Les titres spéculatifs, plus risqués, présentent d'une manière générale des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Aussi, même si le Fonds a une stratégie initiale « Buy and hold », les gérants se laissent la possibilité de saisir des opportunités de marché en vendant /achetant des titres après la phase de constitution du portefeuille.

En tout état de cause, le Fonds ne pourra détenir plus de 10% de l'actif net de titres notés CCC.

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de CCC+ (Standard & Poor's ou équivalent ou via une notation interne à la Société de Gestion), cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché.

Le Fonds cherche à optimiser le taux actuariel moyen du portefeuille à l'échéance du 31 décembre 2023 et sélectionner les émetteurs présentant la probabilité de défaut la moins importante au regard du rendement apporté et à l'analyse fondamentale des différents facteurs de risque inhérents à ceux-ci.

Le portefeuille du Fonds est construit autour d'une approche « bottom up » pour la sélection des titres (i.e. extraire la valeur relative d'une signature par rapport à une autre) et « top down » pour l'optimisation du portefeuille (i.e. degré d'exposition au marché High Yield - investissements spéculatifs plus risqués), allocation sectorielle ou par catégorie de notation.

Il n'y aura ni répartition sectorielle, ni taille de capitalisation des émetteurs prédéfinie dans la sélection des titres en portefeuille.

Le Fonds a vocation à investir en euro mais peut également acquérir des titres dans d'autres devises (USD, GBP, ...) ; le risque de change est alors systématiquement couvert.

La sensibilité globale du portefeuille aux taux d'intérêts sera comprise entre 0 et 5. Compte tenu de la stratégie du Fonds, la sensibilité du portefeuille déclinera avec le temps.

Compte tenu de la stratégie d'investissement mise en œuvre, le profil de risque du Fonds varie dans le temps. La réorientation de la stratégie au profit de titres de maturité 2023 intervenant le 10/08/2018, les actuels titres de maturité 2018 seront conservés jusqu'à cette date (sauf ceux arrivant à échéance préalablement) puis seront immédiatement remplacés par des titres de maturité 2023 qui seront achetés en fonction des conditions des marchés. Ceci aura pour conséquence et sur une très courte période de quelques jours un possible investissement en monétaire mais le Fonds continuera donc d'être exposé aux marchés pendant cette période transitoire. A l'issue de cette période de reconstruction du portefeuille, le Fonds sera totalement exposé aux différents facteurs de risque des obligations et, accessoirement, des obligations convertibles. Au fur et à mesure des remboursements des obligations et à l'approche de l'échéance du Fonds, le Fonds basculera sur une gestion en monétaire. Le Fonds connaîtra donc une variation importante de son profil de risque entre son lancement et son arrivée à terme.

L'exposition du Fonds aux obligations et obligations convertibles diminuera en raison de l'arrivée à échéance des titres. A l'approche de l'échéance du Fonds, Le Fonds sera géré en monétaire et en référence aux taux moyen du marché monétaire en Euro (Eonia capitalisé).

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étrangers et/ou de gré à gré, à des fins d'exposition et de couverture du risque de taux et à des fins de couverture du risque de change (futures) et du risque de crédit. Il pourra également prendre des positions sur des swaps et change à terme en vue de couvrir le risque de change. L'exposition du portefeuille sur ce type d'instruments n'a pas vocation à être supérieure à 100% ; leur utilisation n'implique pas une surexposition du portefeuille du Fonds.

Par ailleurs, pendant la période de souscription et de constitution du portefeuille, le gérant se réserve la possibilité de rester investi en instruments du marché monétaire.

Profil des risques

Le Fonds sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Fonds est un OPCVM classé « Obligations et Autres Titres de Créances Internationaux ». L'investisseur est donc exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué en cas de mauvaise performance du Fonds, ce dernier ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque de performance

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée. Le Fonds n'offre pas un rendement garanti.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire

Le Fonds est investi en titres financiers sélectionnés discrétionnairement par la Société de Gestion. Il existe donc un risque que le Fonds ne soit pas investi sur les titres les plus performants.

Risque de taux d'intérêt

En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt.

Risque de crédit

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance la valeur des obligations privées peut baisser. La valeur liquidative du Fonds serait alors affectée par cette baisse.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles

Le Fonds est exposé aux obligations convertibles ; ces dernières peuvent faire apparaître une sensibilité action résiduelle et connaître de fortes variations liées à l'évolution des cours des actions sous-jacentes. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable.

Risque lié à l'investissement en titres spéculatifs (dits à haut rendement ou High Yield)

Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés mais peuvent, en cas de dégradation de la notation, diminuer significativement la valeur liquidative du Fonds. Les signatures non notées, qui seront sélectionnées, rentreront majoritairement de la même manière dans cette catégorie et pourront présenter des risques équivalents ou supérieurs du fait de leur caractère non noté.

Risque lié aux marchés émergents

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement dans certains pays

Le Fonds pourra être exposé à des émetteurs privés ou public de pays dont la dette souveraine est particulièrement risquée dans les conditions de marché prévalant à la date de lancement du Fonds : Espagne, Italie, Portugal.

Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

Risque de lié à la détention de petites et moyennes valeurs

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé à la dette des petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative.

De façon accessoire, l'investisseur peut être exposé aux risques suivants :

Risque actions

Le Fonds est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations, et sur des petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter un risque de liquidité. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de change

Bien que le portefeuille soit systématiquement couvert du risque de change par le gérant, une telle couverture étant par construction imparfaite, le Fonds reste exposé à un risque résiduel de change.

Le risque de change est le risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par le Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds peut baisser du fait de l'évolution du cours de devises autres que l'euro.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode probabiliste.

Le risque global est calculé selon la méthode probabiliste avec une VaR absolue sur un horizon d'une semaine avec une probabilité de 95%. Cette VaR ne devra pas excéder 5% de l'actif net.

Le niveau de levier indicatif du Fonds, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les instruments financiers à terme utilisés, est de 150%. Cependant, en fonction de la situation des marchés, le Fonds se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

INFORMATIONS RELATIVES A LA VAR

OFI HIGH YIELD 2023	VaR 5d 95% sur 2018
Moyenne	1,05%
Maximum	1,19%
Minimum	0,72%

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

A compter du 10 août 2018, les changements intervenus ont été les suivants :

- Modification de la politique d'investissement au profit d'une stratégie similaire mais sur une échéance plus éloignée 2023 entraînant le changement de dénomination au profit d'OFI HIGH YIELD 2023 ;
- Changement d'objectif de gestion :
- Ouverture d'une nouvelle période de souscription d'un an jusqu'au 30 juin 2019, reconductible deux fois six mois ;
- Modification de la durée de placement recommandée au profit du 31 décembre 2023 ;
- Diminution des commissions de souscription non acquises au Fonds ramené à 2% ;
- Modification des commissions de rachat acquises au Fonds ;
- Modification de la méthode retenue pour la calcul du risque global au profit de la méthode probabiliste ;
- Modification de la périodicité de calcul de la valeur liquidative qui devient quotidienne
- Création de 4 nouvelles catégories de parts (1^{er} abondement le 13/08/2018) :
 - Part RC : tous souscripteurs
 - Part RD : tous souscripteurs
 - Part RFC : réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires :
 - Soumis à des législations nationales interdisant toutes rétrocessions aux distributeurs
 - Fournissant un service de conseil indépendant au sens de la réglementation européenne MIF2
 - Fournissant un service de gestion individuelle de portefeuille sous mandat
 - Part RFD : : réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires :
 - Soumis à des législations nationales interdisant toutes rétrocessions aux distributeurs
 - Fournissant un service de conseil indépendant au sens de la réglementation européenne MIF2
 - Fournissant un service de gestion individuelle de portefeuille sous mandat
- Les parts C ont été renommées IC ;
- Les parts C/D ont été renommées parts I C/D.

Enfin, depuis le 24 septembre 2018, pour la part IC et la part I C/D, le montant minimum de souscription initiale a été porté à 1 000 000€.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du groupe OFI, la Société OIS. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La politique menée par la Société de Gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/ISR_politique-de-vote.pdf, fait l'objet d'un rapport lui-même disponible sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/ISR_rapport-de-vote.pdf

CRITERES ESG

La Société de Gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/ISR_politique-engagement.pdf

Le rapport d'engagement est lui-même disponible sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/ISR_rapport-engagement.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont trait aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2017, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **226 personnes** bénéficiaires au 31 décembre 2017 (*) s'est élevé à **25 229 708 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2017 : **18 629 708 euros, soit 73.84%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2017 : **6 600 000 euros, soit 26.16%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2017.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice 2017, **2 920 117 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **16 personnes** au 31 décembre 2017), **8 081 973 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **80 personnes** au 31 décembre 2017).

(*) *Moyenne sur l'année calculée prorata temporis*).

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier exercice 2018

L'année 2018 a été atypique sur plusieurs plans et contraste de fait avec les exercices précédents.

L'exercice a été marqué par une succession de plusieurs séquences.

1. En premier lieu, sur l'évolution des données économiques. Le début d'année s'est inscrit dans la lignée de la précédente, à savoir un scénario de croissance mondiale soutenue. Les estimations initiales des grands instituts de conjoncture internationaux anticipaient un niveau d'activité élevé, ce qui donnait une croissance mondiale de près de 4%, signe d'une activité soutenue. A cette période, les indices « PMI » composites de l'activité se situaient entre 55 points et 60 points de part et d'autre de l'Atlantique, c'est-à-dire nettement au-dessus du seuil de 50 points qui marque la limite entre expansion et récession.
A partir de février / mars, ces indicateurs se sont dégradés progressivement, jusqu'à s'accélérer à la baisse en fin d'année. Ainsi en décembre, les indicateurs se situaient autour de 51 points en zone euro, soit un net ralentissement, avec une dynamique un peu meilleure en Espagne et en Italie alors que l'Allemagne et les pays du Nord fléchissaient. La France étant déjà marginalisée, avec un indice à moins de 49 points, par l'action « des gilets jaunes ». Aux Etats-Unis, également, l'activité semble avoir ralenti, mais les indices sont moins clairs car les créations d'emplois ont battu des records et le taux de chômage reste proche des plus bas niveaux historiques.
Dans les pays émergents, la situation semble en revanche se stabiliser dans de nombreux pays, mais l'attention et les inquiétudes se portent sur la Chine. Personne n'a vraiment confiance dans les statistiques officielles qui maintiennent un objectif autour de 6.5% car les autorités ont pris des mesures de relance budgétaire et financière (baisse des taux, assouplissement du taux de réserves obligatoires des banques etc...) qui suggèrent que le pays ralentit davantage.
Finalement, la croissance mondiale a été révisée à la baisse tout au long de l'année, et les estimations se situent désormais autour de 3.7%, avec de bonnes probabilités d'être à nouveau révisées à de plus bas niveaux.
2. L'actualité économique se heurte également à une séquence politique anxiogène. Aux alentours du mois de mai, deux événements importants sont venus troubler la lecture économique déjà compliquée.
L'un provenant des Etats-Unis, avec l'intensification des menaces commerciales américaines vis-à-vis de nombreux partenaires commerciaux, au premier rang desquels figure bien évidemment la Chine. L'autre venant de la zone euro, avec l'accession au pouvoir en Italie d'une coalition inédite et surtout anti-euro, provoquant une nouvelle fois, de vives tensions sur les marchés. En conséquence, ces événements et les menaces qu'ils véhiculent, ont semble-t-il eu un effet « auto réalisateur » sur la confiance des investisseurs et des agents économiques, mais hélas pas dans la bonne direction.

Ces événements ont naturellement eu des impacts significatifs sur les marchés financiers.

Taux d'intérêt

Le début d'année a donc été marqué par un début logique de normalisation des taux d'intérêt, avec une remontée des taux d'intérêt obligataires aux Etats-Unis et en Europe. Ainsi, le rendement du T Notes 10 ans US a rapidement atteint, et dépassé ponctuellement, la zone de 3%. Parallèlement, le rendement du Bund a dépassé 0.75% de rendement en début d'année, en harmonie avec le scénario économique ambiant.

Dans le même temps, les Banques Centrales ont accompagné ce mouvement de normalisation. Aux Etats-Unis, Jérôme Powell a pris ses fonctions en février 2018, et a plutôt réussi sa communication avec les marchés sur les orientations de la politique monétaire. Il s'inscrit ainsi dans la ligne de conduite de Janet Yellen. Le niveau des Fed Funds a été relevé à quatre reprises de 0.25% durant la période pour s'établir dans la fourchette 2.25% / 2.5% en fin d'exercice. En zone euro, il n'y a pas eu de modification du niveau des taux directeurs qui restent fixés entre -0.2% et 0%. Par ailleurs, la Réserve Fédérale des Etats-Unis (la FED) a déjà arrêté sa politique d'achat de titres alors que le programme de la Banque Centrale Européenne (BCE) a été réduit à partir de septembre et sera arrêté en 2019.

Mais, au vu du contexte décrit ci-dessus, ce mouvement de normalisation des taux d'intérêt a rapidement été mis entre parenthèses, et les taux se sont à nouveau détendus. En fin de période, le rendement du Bund 10 ans était ainsi revenu proche de son niveau du début de l'année autour de 0.25% alors que le T Notes 10 ans US était revenu nettement en dessous du seuil des 3%, autour de 2.75%. Dans le même temps, les dettes « périphériques » de la zone euro sont restées relativement stables, à l'exception de l'Italie qui a vu les taux à 10 ans se tendre jusqu'à près de 4% avant de se détendre en fin d'exercice une fois que la nouvelle coalition ait décidé de « rentrer dans les clous » d'une certaine discipline budgétaire vis-à-vis de Bruxelles.

Dans ce contexte, les spreads de crédit se sont écartés durant la majeure partie de l'année, que ce soit sur le segment Investment Grade ou « High Yield », avec des tensions de l'ordre de respectivement 65 points de base (bp) et 200 bp.

Les obligations émergentes ont également fait l'objet de retraits de capitaux, ce qui a pesé sur les cotations.

Dans ces conditions, les performances des marchés obligataires sont presque unanimement négatives.

De proche de 0% pour l'indice des obligations gouvernementales de la zone euro à -1.15% pour les obligations Investment Grade (IG), -3.6% pour le segment High Yield (HY) en Europe et -2.25% aux Etats-Unis (en USD). Les obligations émergentes abandonnent entre -5% et -7% sur les principaux indices, qu'ils soient libellés en devises fortes ou locales.

Les obligations convertibles sont doublement pénalisées, par l'écartement des spreads de crédit d'une part, mais aussi par la piètre performance des actions. Finalement, elles reculent de l'ordre de 5% en Europe.

Sur les devises, le dollar a gagné près de 5% vis-à-vis de l'euro, passant de 1.20 à 1.14, mais après avoir atteint la zone de 1.25 au début de l'année 2018. Le point le plus notable est la baisse de grandes devises émergentes : le Réal Brésilien recule ainsi de 18% (après avoir reculé jusqu'à 35% en cours d'année), le Rand sud-africain de 16%, la Livre Turque de 50% etc...

Notons également la brusque baisse du RMB, la devise chinoise, contre dollar : sur l'exercice, elle recule de près de 6%.

En Europe, la livre s'est stabilisée et ne perd qu'environ 1% contre l'euro sur la période. Enfin, le yen (qui est considéré étonnamment comme une valeur refuge) a bénéficié de l'environnement d'aversion au risque avec une progression de près de 7% contre l'euro.

Les marchés actions ont, dans un premier temps, bénéficié de l'amélioration économique et des perspectives bénéficiaires des entreprises. Les indices, surtout américains, se sont envolés avant de connaître une phase beaucoup plus volatile à partir du mois de février 2018, avec des baisses de près de 10% des principaux indices actions dans le monde, et notamment des replis significatifs des valeurs technologiques américaines, dont les fameuses GAFA. Cette volatilité s'est exacerbée à partir du second semestre et ternit nettement le bilan des performances des actions sur la période.

Fait relativement inédit, il n'y a pratiquement pas d'indice actions internationales qui clôture l'année 2018 positivement : -4.85% pour l'indice des actions internationales (en euros), -4.95% pour l'indice S&P 500 (en USD). En Europe, le bilan est pire avec une baisse de près de 11% de l'indice Stoxx 600, et un repli beaucoup plus significatif sur le segment des petites et moyennes capitalisations : -13%.

Le contraste est encore plus significatif en France, avec une baisse de près de 9% de l'indice CAC 40 et de -26% de l'indice Small CAC.

Le point notable est également, pratiquement pour toutes les places occidentales, la différence entre les valeurs « défensives » et les valeurs « cycliques » sensibles à la remontée des taux d'intérêt. Ces dernières ont fait l'objet de dégagements très importants et les cours atteints laissent augurer un scénario de récession pas encore perceptible.

Les marchés émergents ont également beaucoup baissé, surtout les actions chinoises qui reculent de près de 22%.

L'indice Global Emergent recule quant à lui de 10.3% en euros.

Enfin, concernant les matières premières, l'or affiche une certaine stabilité sur la période et le pétrole a perdu près de 20%.

Pour finir, l'indice HFR Global représentatif de la gestion alternative baisse de près de 10% (couvert en euro), ce qui illustre la difficulté rencontrée par les gérants à créer de la valeur dans ce panorama.

Gestion

Performances

Part IC : Valeur liquidative au 31/12/2018 : 94,11 euros / Valeur liquidative au 29/08/2018 (date de re-souscription) : 100,65 euros.
Performance du Fonds : -6,50%

Part I C/D : Valeur liquidative au 31/12/2018 : 94,20 euros / Valeur liquidative au 29/12/2017 : 100,61 euros.
Performance du Fonds : -6,37%

Part RC : Valeur liquidative au 31/12/2018 : 93,90 euros / Valeur liquidative au 13/08/2018 : 100 euros.
Performance du Fonds : -6,10%

Part RD : Valeur liquidative au 31/12/2018 : 93,75 euros / Valeur liquidative au 13/08/2018 : 100 euros.
Performance du Fonds : -6,25%

Part RFC : Valeur liquidative au 31/12/2018 : 93,95 euros / Valeur liquidative au 13/08/2018 : 100 euros
Performance du Fonds : -6,05%

Part RFD : Valeur liquidative au 31/12/2018 : 93,84 euros / Valeur liquidative au 13/08/2018 : 100 euros.
Performance du Fonds : -6,16%

L'OPC n'a pas de benchmark.

Sur l'exercice OFI High Yield 2023 n'a pas utilisé d'instrument financiers à terme, ni dérivés de quelque nature qu'ils soient.

L'année a été marquée par un fort mouvement d'aversion au risque induit par les incertitudes politiques (crise de la Lira turque, guerre commerciale entre les Etats-Unis/Chine rythmée par les tweets du Président Trump, élections italiennes, les discussions relatives au budget Italien...) et la multiplication des risques spécifiques. Cela s'est traduit par une baisse des marchés d'actions (S&P 500 -4% en USD, Stoxx 600 -14% eu EUR, MSCI EM -14% en USD), du pétrole (-24% en USD), un écartement significatif des spreads de crédit sur tous types de segments obligataires (+230 points de base (bp) sur le High Yield (HY) €, +65bp sur l'Investment Grade (IG) €) et par une détente des taux allemands (-19bp sur Bund 10 ans). Côté micro-économique, les secteurs de la construction italienne et espagnole ont été les principales sources de destruction de performance avec le non-paiement du coupon de CMC-Di-Ravenna (-95 points), Astaldi (-55 points), OHL (-50 points) et Aldesa (-45 points). Plus globalement, les ajustements de prix ont été particulièrement violents en 2018 : 67 obligations ont perdu plus de 10 points sur la période (~14% de l'univers) et 130 obligations ont perdu au moins 5 points (19% de l'univers).

La décomposition de la performance mensuelle du marché HY se présente comme suit : (i) BBs (-2,8%) ont considérablement surperformé les compartiments risqués Bs (-4,3%) et CCCs (-12,6%) compte tenu du poids de la construction et des publications de résultats négatifs concentrés sur ces 2 derniers compartiments ; (ii) les hybrides corporates (-2,8%) ont affiché la meilleure performance de la classe d'actifs sur la période. Par pays, l'Italie (-100 bp), la France (-85 bp) et l'Allemagne (-50 bp) sont les principaux contributeurs à la baisse du marché. Par secteur, la Distribution (-60 bp), la Construction (-45 bp) et les Télécoms (-41 bp) affichent les moins bonnes performances de la période. Le marché HY en Euros affiche désormais un rendement à 4,8% pour une durée à 3,7.

Le marché primaire a été moins dynamique en 2018 avec un volume total de 48 Mds€ (-27% comparé à 2017). Les nouveaux deals, majoritairement en 1ère partie d'année, ont servi aux refinancements de dettes existantes à de meilleures conditions financières (70%) et sont composés de 60% d'émissions notées BBs. Notons également 3 tendances importantes : (i) les deals inauguraux ont représenté 18% du volume et 20 nouveaux émetteurs pour le marché HY ; (ii) la baisse des émetteurs américains ayant recours à la dette en euros (+10% du primaire, vs 28% en 2017) ; et (iii) le nombre de deals non pricés en raison des conditions de marché ressort à 17 en 2018 (vs 10 en 2017 et 8 en 2016). Du côté de la demande, les investisseurs ont effectué des rachats cumulés de 78 Mds\$ de la classe d'actifs en 2018 dont 55 Mds\$ en Europe (26% du marché) et 22 Mds\$ aux Etats-Unis (~3% du marché). L'OPCVM a subi des rachats cumulés pour un montant de 2,4 Millions d'euros, soit moins de 2% de l'actif.

Côté corporates, on notera les restructurations des dettes suivantes : Astaldi (mise sous protection de la loi sur les faillites italienne suite aux délais subis dans le cadre de la cession du Pont du Bosphore en Turquie) ; CMC-Di-Ravenna (non-paiement du coupon) et la restructuration de la dette de Steinhoff (fraude comptable). Le Fonds n'a aucune exposition à ces émetteurs.

Les principaux mouvements intervenus sur l'exercice ont été les suivants :

	Nominal	Instrument Reference	Net Amount
Ventes			
CASINO 5.731 2018_11	-3 000 000	FR0010893396	-3 168 110
TESCO 3.375 2018_11	-3 000 000	XS0697395472	-3 101 364
K+S 3.125 2018_12	-3 000 000	XS0997941199	-3 093 588
ARCELOR MITTAL 3.000 2019_03	-3 000 000	XS1048518358	-3 090 384
FGA CAP IRELAND 2.625 2019_04	-3 000 000	XS1057487875	-3 080 510
ZF NA CAPITAL 2.250 2019_04	-3 000 000	DE000A14J7F8	-3 069 363
LEONARDO 5.750 2018_12	-2 806 000	XS0182242247	-2 966 421
BUZZI UNICEM 6.250 2018_09	-2 700 000	XS0835273235	-2 868 472
HEIDELBERGCEMENT FIN LUX 2.250 2019_03	-2 800 000	XS1044496203	-2 865 338
PEMEX 3.750 2019_03	-2 500 000	XS1379157404	-2 587 775
Achats			
COTY 4.000 2023_04	2 000 000	XS1801786275	2 038 667
ORANO 3.125 2023_03	2 000 000	FR0011791391	2 054 171
SELECTA GROUP BV 5.875 2024_02	2 000 000	XS1756356371	2 062 993
CIRSA FINANCE 6.250 2023_12	2 000 000	XS1849558900	2 099 583
ALTICE FRANCE 5.625 2024_05	2 000 000	XS1028956149	2 121 206
DKT FINANCE APS 7.000 2023_06	2 000 000	XS1841967356	2 144 500
ADIENT GLOBAL HLDG 3.500 2024_08	1 400 000	XS1468662801	2 264 342
ADRIA BIDCO 4.875 2024_07	2 200 000	XS1647815775	2 278 699
EDREAMS ODIGEO 5.500 2023_09	2 300 000	XS1879565791	2 300 000
ALTICE LUX 7.250 2022_05	2 400 000	XS1061642317	2 506 081
Rappels par l'émetteur			
PEMEX 3.750 2019_03	-5 500 000	XS1379157404	-5 703 345
GAZPROM 3.700 2018_07	-4 727 000	XS0954912514	-4 727 000
FIAT FIN AND TRADE 7.375 2018_07	-3 990 000	XS0647264398	-3 990 000
SALINI COSTRUTTORI 6.125 2018_08	-3 754 000	XS0956262892	-3 754 000
AIR FRANCE KLM 6.250 2018_01	-3 700 000	FR0011374099	-3 700 000
NEXANS 4.250 2018_03	-3 500 000	FR0011376201	-3 500 000
ITALCEMENTI FIN 6.125 2018_02	-3 100 000	XS0893201433	-3 100 000
OTE 7.875 2018_02	-2 964 000	XS0885718782	-2 964 000
INTER GAME TECH 6.625 2018_02	-2 650 000	XS0564487568	-2 650 000
TELECOM ITALIA 4.750 2018_05	-1 800 000	XS0630463965	-1 800 000

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés)

Change : Pas de position au 31/12/2018

Taux : Pas de position au 31/12/2018

Crédit : Pas de position au 31/12/2018

Actions – CFD : Pas de position au 31/12/2018

Commodities : Pas de position au 31/12/2018

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2018, le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 31 décembre 2018 (en euros)

BILAN ACTIF

	31/12/2018	29/12/2017
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	136 540 482,79	118 479 222,67
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	131 468 669,88	106 936 100,95
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	131 468 669,88	106 936 100,95
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	5 071 812,91	11 543 121,72
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 071 812,91	11 543 121,72
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	48 075,00	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	48 075,00	-
Comptes financiers	6,87	615 472,93
Liquidités	6,87	615 472,93
Total de l'actif	136 588 564,66	119 094 695,60

Bilan au 31 décembre 2018 (en euros)

BILAN PASSIF

	31/12/2018	29/12/2017
Capitaux propres		
Capital	139 370 751,73	115 085 732,63
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-8 761 462,46	-1 376 523,99
Résultat de l'exercice (a, b)	5 918 413,72	5 328 426,83
Total des capitaux propres	136 527 702,99	119 037 635,47
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	60 861,67	57 060,13
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	60 861,67	57 060,13
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	136 588 564,66	119 094 695,60

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	31/12/2018	29/12/2017
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	31/12/2018	29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,02	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	5 155 030,01	5 980 161,43
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	5 155 030,03	5 980 161,43
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	20 879,72	5 729,01
Autres charges financières	-	-
Total (II)	20 879,72	5 729,01
Résultat sur opérations financières (I - II)	5 134 150,31	5 974 432,42
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	520 910,44	603 858,34
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	4 613 239,87	5 370 574,08
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	1 305 173,85	-42 147,25
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	5 918 413,72	5 328 426,83

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré non férié et est datée de ce même jour (Bourse de Paris).

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture. Les titres sont valorisés au "mid".

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net, tout OPC inclus, ne peut être supérieur à :

0,50% TTC pour les parts IC et I C/D

1,00% TTC pour les parts RC

1,05% TTC pour les parts RD

0,60% TTC pour les parts RFC

0,65% TTC pour les parts RFD

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

Pour les parts de IC – RC – RFC

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Pour les parts de I C/D

La société de gestion décide chaque année de l'affectation du résultat net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Pour les parts de RD – RFD

La distribution pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement distribuées, aux arrondis près. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées de toutes les catégories de parts:

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	31/12/2018	29/12/2017
Actif net en début d'exercice	119 037 635,47	124 325 278,76
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	92 693 357,61	-
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-66 790 549,04	-1 664 734,50
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 992 424,97	1 181 573,96
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 415 350,42	-2 561 508,28
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-13 577,58	-8 057,52
Différences de change	0,07	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-6 590 234,96	-3 149 981,66
Différence d'estimation exercice N	-6 660 738,68	
Différence d'estimation exercice N - 1	-70 503,72	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	
Différence d'estimation exercice N - 1	-	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-4 455 509,37
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 613 239,87	5 370 574,08
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	757,00 ⁽¹⁾	-
Actif net en fin d'exercice	136 527 702,99	119 037 635,47

(1) Soulte fusion avec OFI HAUT RENDEMENT 2018.

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	131 468 669,88	96,29
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	131 468 669,88	96,29
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	124 859 039,33	91,45	6 609 630,55	4,84	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	6,87	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	4 233 294,79	3,10	78 549 912,51	57,53	48 685 462,58	35,66
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	6,87	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	USD	%		%		%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise (suite)

	USD	%		%		%		%
Comptes financiers	6,65	0,00	-	-	-	-	-	-
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	31/12/2018
Créances	
Coupons à recevoir	48 075,00
Total créances	48 075,00
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-60 672,34
Provision commission de mouvement	-189,33
Total dettes	-60 861,67
Total	-12 786,67

Souscriptions rachats

Catégorie de parts I C/D	
Parts émises	795 309,0000
Parts rachetées	665 707,0824
Catégorie de parts IC	
Parts émises	27 335,6096 ⁽²⁾
Parts rachetées	-
Catégorie de parts RFC	
Parts émises	1 799,2784 ⁽³⁾
Parts rachetées	-
Catégorie de parts RFD	
Parts émises	1,0000 ⁽⁴⁾
Parts rachetées	-
Catégorie de parts RC	
Parts émises	120 250,4999 ⁽⁵⁾
Parts rachetées	12 451,4040
Catégorie de parts RD	
Parts émises	1,0000 ⁽⁶⁾
Parts rachetées	-

(2) La catégorie de parts IC a été créée le 28/08/2018.

(3) La catégorie de parts RFC a été créée le 13/08/2018.

(4) La catégorie de parts RFD a été créée le 13/08/2018.

(5) La catégorie de parts RC a été créée le 13/08/2018.

(6) La catégorie de parts RD a été créée le 13/08/2018.

Commissions

Catégorie de parts I C/D	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts IC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts RFC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts RFD	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts RC	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	29 565,80
Catégorie de parts RD	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts I C/D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,46
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50 ⁽⁷⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts RFC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60 ⁽⁸⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts RFD	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,53 ⁽⁹⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00 ⁽¹⁰⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts RD	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,61 ⁽¹¹⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

(7) La catégorie de parts IC ayant été créée le 28/08/2018, le taux présenté a été annualisé.

(8) La catégorie de parts RFC ayant été créée le 13/08/2018, le taux présenté a été annualisé.

(9) La catégorie de parts RFD ayant été créée le 13/08/2018, le taux présenté a été annualisé.

(10) La catégorie de parts RC ayant été créée le 13/08/2018, le taux présenté a été annualisé.

(11) La catégorie de parts RD ayant été créée le 13/08/2018, le taux présenté a été annualisé.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital	
Néant	
Autres engagements reçus et / ou donnés	
Néant	

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				

Autres informations (suite)

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
	Néant			
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
	Néant			
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	1 162,4813	4 362,92	5 071 812,91

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	31/12/2018	29/12/2017
Catégorie de parts I C/D		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	5 778 812,72	5 328 426,83
Total	5 778 812,72	5 328 426,83
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	5 778 812,72	5 328 426,83
Total	5 778 812,72	5 328 426,83
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 312 737,7501	1 183 135,8325
Distribution unitaire	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2018	29/12/2017
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts IC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	30 642,56 ⁽¹²⁾	-(13)
Total	30 642,56	-
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	30 642,56	-
Total	30 642,56	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts RFC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	2 127,02 ⁽¹⁴⁾	-
Total	2 127,02	-
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 127,02	-
Total	2 127,02	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts RFD		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1,09 ⁽¹⁵⁾	-
Total	1,09	-
Affectation		
Distribution	1,09	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	1,09	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	31/12/2018	29/12/2017
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1,0000	-
Distribution unitaire	1,09	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts RC		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	106 829,27 ⁽¹⁶⁾	-
Total	106 829,27	-
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	106 829,27	-
Total	106 829,27	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts RD		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1,06 ⁽¹⁷⁾	-
Total	1,06	-
Affectation		
Distribution	1,06	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	1,06	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1,0000	-
Distribution unitaire	1,06	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

(12) La catégorie de parts IC a été créée le 28/08/2018.

(13) La catégorie de parts C a été supprimée le 23/06/2017.

(14) La catégorie de parts RFC a été créée le 13/08/2018.

(15) La catégorie de parts RFD a été créée le 13/08/2018.

(16) La catégorie de parts RC a été créée le 13/08/2018.

(17) La catégorie de parts RD a été créée le 13/08/2018.

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	31/12/2018	29/12/2017
Catégorie de parts I C/D		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8 535 512,77	-1 376 523,99
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-8 535 512,77	-1 376 523,99
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-8 535 512,77	-1 376 523,99
Total	-8 535 512,77	-1 376 523,99
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 312 737,7501	1 183 135,8325
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts IC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-38 323,53 ⁽¹⁸⁾	-(19)
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-38 323,53	-
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-38 323,53	-
Total	-38 323,53	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	27 335,6096	-
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts RFC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 317,82 ⁽²⁰⁾	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-3 317,82	-
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-3 317,82	-
Total	-3 317,82	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	31/12/2018	29/12/2017
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 799,2784	-
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts RFD		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1,80 ⁽²¹⁾	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-1,80	-
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1,80	-
Total	-1,80	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1,0000	-
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts RC		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-184 304,68 ⁽²²⁾	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-184 304,68	-
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-184 304,68	-
Total	-184 304,68	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	107 799,0959	-
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts RD		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1,86 ⁽²³⁾	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-1,86	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	31/12/2018	29/12/2017
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1,86	-
Total	-1,86	-
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1,0000	-
Distribution unitaire	-	-

(18) La catégorie de parts IC a été créée le 28/08/2018.

(19) La catégorie de parts C a été supprimée le 23/06/2017.

(20) La catégorie de parts RFC a été créée le 13/08/2018.

(21) La catégorie de parts RFD a été créée le 13/08/2018.

(22) La catégorie de parts RC a été créée le 13/08/2018.

(23) La catégorie de parts RD a été créée le 13/08/2018.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	31/12/2018	29/12/2017	30/12/2016	31/12/2015	24/12/2014
Actif net					
en EUR	136 527 702,99	119 037 635,47	124 325 278,76	121 684 357,58	127 472 936,84
Nombre de titres					
Catégorie de parts I C/D	1 312 737,7501	1 183 135,8325	1 188 335,8325	1 189 135,8325	1 189 135,8325
Catégorie de parts IC	27 335,6096	-	10 000,0000	10 000,0000	10 000,0000
Catégorie de parts RFC	1 799,2784	-	-	-	-
Catégorie de parts RFD	1,0000	-	-	-	-
Catégorie de parts RC	107 799,0959	-	-	-	-
Catégorie de parts RD	1,0000	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts I C/D en EUR	94,20	100,61	103,65	101,41	106,27
Catégorie de parts IC en EUR	94,11 ⁽²⁴⁾	-(25)	115,27	108,69	109,20
Catégorie de parts RFC en EUR	93,95 ⁽²⁶⁾	-	-	-	-
Catégorie de parts RFD en EUR	93,84 ⁽²⁷⁾	-	-	-	-
Catégorie de parts RC en EUR	93,90 ⁽²⁸⁾	-	-	-	-
Catégorie de parts RD en EUR	93,75 ⁽²⁹⁾	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts I C/D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)

	31/12/2018	29/12/2017	30/12/2016	31/12/2015	24/12/2014
Catégorie de parts RFC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RFD en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RD en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts I C/D en EUR	-	-	3,75	3,75	4,50
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RFC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RFD en EUR	1,09	-	-	-	-
Catégorie de parts RC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RD en EUR	1,06	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts I C/D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RFC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RFD en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RD en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts I C/D en EUR	-2,09	3,34	-3,49	-0,02	1,65
Catégorie de parts IC en EUR	-0,28	-	0,35	3,91	6,26
Catégorie de parts RFC en EUR	-0,66	-	-	-	-
Catégorie de parts RFD en EUR	-1,80	-	-	-	-
Catégorie de parts RC en EUR	-0,71	-	-	-	-
Catégorie de parts RD en EUR	-1,86	-	-	-	-

(24) La catégorie de parts IC a été créée le 28/08/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(25) La catégorie de parts C a été supprimée le 23/06/2017.

(26) La catégorie de parts RFC a été créée le 13/08/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(27) La catégorie de parts RFD a été créée le 13/08/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(28) La catégorie de parts RC a été créée le 13/08/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(29) La catégorie de parts RD a été créée le 13/08/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			131 468 669,88	96,29
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			131 468 669,88	96,29
ADIENT GLOBAL HOLDINGS 3.5% 15/08/2024	EUR	2 400 000,00	1 986 264,78	1,45
ALTICE SA 7.25% 15/05/2022	EUR	2 400 000,00	2 319 580,00	1,70
ARD FINANCE SA PIK 15/09/2023	EUR	1 300 000,00	1 274 617,50	0,93
AREVA SA 3.125% 20/03/2023	EUR	2 400 000,00	2 362 183,56	1,73
AUTODIS SA 4.375% 01/05/2022	EUR	1 600 000,00	1 558 935,56	1,14
AUTOSTRADE PER LITALIA 1.625% 12/06/2023	EUR	1 400 000,00	1 318 837,40	0,97
AXALTA COATING SYSTEMS 4.25% 15/08/2024	EUR	1 200 000,00	1 218 590,00	0,89
BOMBARDIER INC 6.125% 15/05/2021	EUR	1 800 000,00	1 854 480,00	1,36
BRF SA 2.75% 03/06/2022	EUR	1 200 000,00	1 187 907,95	0,87
BURGERKING FRANCE SAS 6% 01/05/2024	EUR	1 850 000,00	1 952 366,67	1,43
CABLE COMM SYST NV 5% 15/10/2023	EUR	1 300 000,00	1 372 973,33	1,01
CASINO GUICHARD PERRACHON SA 3.248% 07/03/2024	EUR	2 400 000,00	2 295 879,19	1,68
CBR FASHION FINANCE BV 5.125% 01/10/2022	EUR	1 850 000,00	1 570 274,86	1,15
CMA CGM SA 6.5% 15/07/2022	EUR	2 400 000,00	2 317 520,00	1,70
CMF SPA 9.00% 15/06/2022	EUR	1 400 000,00	1 119 440,00	0,82
COTY INC 4.00% 15/04/2023	EUR	2 400 000,00	2 158 960,00	1,58
CROWN EURO HOLDINGS SA 2.625% 30/09/2024	EUR	1 200 000,00	1 198 417,50	0,88
DKT FINANCE 7% 17/06/2023	EUR	2 400 000,00	2 551 466,67	1,87
EDREAMS ODIGEO SA 5.5% 01/09/2023	EUR	2 650 000,00	2 535 976,39	1,86
EUROPCAR GROUPE SA 5.75% 15/06/2022	EUR	1 500 000,00	1 531 612,50	1,12
FDML LLC AND FDML FINNACE 5% 15/07/2024	EUR	1 200 000,00	1 263 640,00	0,93
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILE 3.750% 29/03/2024	EUR	1 200 000,00	1 298 000,55	0,95
GAMENET GROUP SPA VAR 27/04/2023	EUR	2 300 000,00	2 307 334,44	1,69
GRUPO ANTOLIN IRAUSA SA 3.25% 30/04/2024	EUR	2 080 000,00	1 843 270,00	1,35
HAPAG LLOYD AG 5.125% 15/07/2024	EUR	1 340 000,00	1 379 284,33	1,01
HEMA BONDCO I BV FRN 15/07/2022	EUR	1 700 000,00	1 475 921,11	1,08
HERTZ HOLDGS NETHERLANDS 5.5% 30/03/2023	EUR	2 200 000,00	2 216 078,33	1,62
HORIZON PARENT HOLDINGS 8.25% PIK 15/02/2022	EUR	1 500 000,00	1 575 637,50	1,15
HP PELZER HOLDING GMBH 4.125% 01/04/2024	EUR	1 400 000,00	1 317 038,33	0,96
INEOS GROUP HOLDINGS SA 5.375% 01/08/2024	EUR	1 300 000,00	1 311 172,78	0,96
INTERNATIONAL GAME TECH 3.5% 15/07/2024	EUR	2 100 000,00	2 101 015,00	1,54
INTRALOT CAPITAL LUX 5.25% 15/09/2024	EUR	1 900 000,00	1 264 925,00	0,93
IPD 3 BV 4.5% 15/07/2022	EUR	1 500 000,00	1 524 300,00	1,12
JAGUAR LAND ROVER AUTOMO 2.2% 15/01/2024	EUR	1 750 000,00	1 491 291,67	1,09
K S AG 3.25% 18/07/2024	EUR	1 900 000,00	1 859 811,10	1,36
KAEFER ISOLIERTECHNIK 5.5% 10/01/2024	EUR	1 850 000,00	1 784 309,58	1,31

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
KIRK BEAUTY ONE GMBH 8.75% 15/07/2023	EUR	1 850 000,00	1 028 846,67	0,75
KLEOPATRA HOLDINGS 1 SCA PIK 8.5% 30/06/2023	EUR	800 000,00	376 133,33	0,28
LA FINAC ATALIAN SA 4% 15/05/2024	EUR	2 100 000,00	1 748 530,00	1,28
LECTA SA 6.5% 01/08/2023	EUR	1 700 000,00	1 633 605,56	1,20
LEONARDO SPA 1.5% 07/06/2024	EUR	1 300 000,00	1 233 869,18	0,90
LHMC FINCO SARL 6.25% 20/12/2023	EUR	2 400 000,00	2 455 576,67	1,80
LIMACORPORATE SPA FRN 15/08/2023	EUR	1 600 000,00	1 599 846,67	1,17
LKQ ITALIA BONDCO SPA 3.875% 01/04/2024	EUR	1 100 000,00	1 142 353,06	0,84
MASARIA INVESTMENTS SAU 5.00% 15/09/2024	EUR	2 300 000,00	2 172 925,00	1,59
MATTHORN TEL HLD 4.875% 01/05/2018	EUR	1 200 000,00	1 150 195,00	0,84
MAXEDA DIV HOLDING BV 6.125% 15/07/2022	EUR	2 400 000,00	2 296 520,00	1,68
NIDDA HEALTHCARE HOLDING 3.5% 30/09/2024	EUR	1 750 000,00	1 676 397,92	1,23
NORDEX SE 6.5% 01/02/2023	EUR	1 300 000,00	1 226 607,78	0,90
NUMERICABLE GROUP SA 5.625% 15/05/2024	EUR	2 000 000,00	2 065 925,00	1,51
OCI NV 5% 15/04/2023	EUR	2 100 000,00	2 184 700,00	1,60
PETROBRAS GLOBAL FINANCE 4.25% 02/10/2023	EUR	600 000,00	641 657,26	0,47
PETROLEOS MEXICANOS 3.75% 21/02/2024	EUR	1 300 000,00	1 296 835,48	0,95
PICARD GROUPE SAS VAR 30/11/2023	EUR	1 300 000,00	1 226 528,33	0,90
PLATIN 1426 GMBH 5.375% 15/06/2023	EUR	1 650 000,00	1 537 119,38	1,13
PRESTIGEBIDCO GMBH 6.25% 15/12/2023	EUR	700 000,00	733 687,50	0,54
RALLYE SA 4% 02/04/2021	EUR	1 600 000,00	1 174 634,52	0,86
SAIPEM FINANCE INTERNATIONAL BV 3.75% 08/09/2023	EUR	1 200 000,00	1 241 304,66	0,91
SALINI IMPREGOLO SPA 3.75% 24/06/2021	EUR	1 400 000,00	1 204 180,27	0,88
SAMVARDHANA MOTHERSON AU 1.8% 06/07/2024	EUR	1 800 000,00	1 451 566,85	1,06
SCHAEFFLER VERWALTUNG ZW 3.25% PIK 15/09/2023	EUR	1 350 000,00	1 331 955,00	0,98
SCHMANN SPA 7% 31/7/2023	EUR	1 500 000,00	1 558 575,00	1,14
SELECTA GROUP BV 5.875% 01/02/2024	EUR	2 400 000,00	2 316 513,33	1,70
SENVION HOLDING GMBH 3.875% 25/10/2022	EUR	2 300 000,00	1 584 639,31	1,16
SOFTBANK GROUP CORP 4.00% 20/04/2023	EUR	2 300 000,00	2 403 295,56	1,76
SPIE SA 3.125% 22/03/2024	EUR	2 100 000,00	2 090 911,03	1,53
TAKKO LUX 2 SCA 5.375% 15/11/2023	EUR	2 400 000,00	1 780 960,00	1,30
TELECOM ITALIA SPA 3.625% 19/01/2024	EUR	1 300 000,00	1 391 729,25	1,02
TEREOS FINANCE GROUPE I 4.125% 16/06/2023	EUR	2 300 000,00	2 030 476,23	1,49
TEVA PHARM FNC NL II 1.25% 31/03/2023	EUR	1 850 000,00	1 706 663,01	1,25
THOMAS COOK FINANCE 3.875% 15/07/2023	EUR	2 400 000,00	1 709 240,00	1,25
THREEAB OPTIQUE DV 4% 01/10/2023	EUR	1 850 000,00	1 764 386,11	1,29
UNITED GROUP BV 4.875% 01/07/2024	EUR	2 200 000,00	2 226 950,00	1,63
VALLOUREC SA 6.375% 15/10/2023	EUR	2 100 000,00	1 605 476,25	1,18
VERISURE MIDHOLDING AB 5.75% 01/12/2023	EUR	1 400 000,00	1 366 695,56	1,00
VOTORANTIM CIMENTOS SA 3.5% 13/07/2022	EUR	950 000,00	993 685,68	0,73
VRX ESCROW CORP 4.5% 15/05/2023	EUR	1 800 000,00	1 726 380,00	1,26
WEPA HYGIENEPRODUKTE GMB 3.75% 15/05/2024	EUR	2 400 000,00	2 305 680,00	1,69
WIND TRE SPA 2.625% 20/01/2023	EUR	1 600 000,00	1 475 176,67	1,08

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
ZODIAK MEDIA SA 4% 01/07/2022	EUR	1 900 000,00	1 900 422,22	1,39
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			5 071 812,91	3,71
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			5 071 812,91	3,71
OFI RS LIQUIDITES	EUR	1 162,4813	5 071 812,91	3,71
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			48 075,00	0,04
Dettes			-60 861,67	-0,04
Comptes financiers			6,87	0,00
ACTIF NET			136 527 702,99	100,00



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018**

OFI HIGH YIELD 2023
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI ASSET MANAGEMENT
22, rue Vernier
75017 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement OFI HIGH YIELD 2023 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM